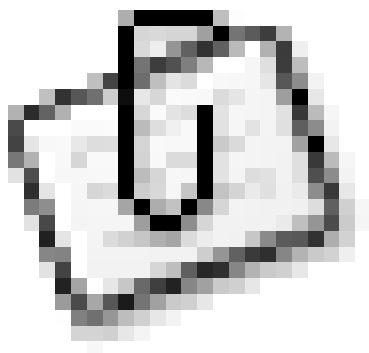


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5501>



Analyse des projets de réforme lycée - bac

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif -



Date de mise en ligne : mardi 27 février 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

lycée Blanquer, les analyses disciplinaires du SNES-FSU

- Les conséquences pour les enseignements littéraires Blac Blanquer : [cherche littéraires désespérément](#)
- En Histoire-géographie : [peu de certitudes, beaucoup d'inquiétudes](#)
- A lire lycée Blanquer, [où sont les arts](#) ?
- Les SES dans le projet Blanquer, [la marginalisation est en marche](#)
- Article : La philosophie dans les réformes Blanquer et Vidal : [une « ambition » à moyens constants, qui risque de coûter cher...](#)
- Article Physique-Chimie : [un lycée bancal pour les scientifiques](#)
- SVT : [Reforme Blanquer et SVT : desesperant !](#)
<https://www.snes.edu/Reforme-Blanquer-et-SVT-desesperant.html>

Complications en vue

Le projet de baccalauréat va dans le sens d'une complexification de l'examen et en fait un diplôme d'établissement : 10 % de pur contrôle continu, 30 % de partiels façon " bacs blancs ". Les 60 % restants sont pour l'épreuve anticipée de français, les deux enseignements de spécialité, la philosophie et l'oral. Au lieu d'une dizaine de jours consacrés à la passation en juin en Terminale, il y aura des partiels en Première et en Terminale, plus des épreuves écrites en mai, et une dizaine de jours consacrés à l'oral et à la Philosophie en juin, en Terminale. En quoi cette accumulation constitue-t-elle une simplification ? Quelle garantie de justice pour les élèves du fait du renforcement du contrôle local ? Combien de journées d'enseignement perdues en lycée pour tenir ces épreuves ? Seraient prévues une banque nationale de sujets avec barèmes, et des consignes d'harmonisation à mettre en œuvre... en conseil pédagogique !

Moduler les ambitions ?

L'organisation en séries de la voie technologique serait maintenue, avec de possibles ajustements des disciplines générales. Les séries générales, en revanche, disparaissent. Le lycéen choisit son parcours, prétendument " en fonction de ses goûts et de ses ambitions " : trois spécialités dont deux seulement poursuivies en Terminale, une option facultative en Première, deux options en Terminale - donc perte d'une option facultative en Première - cf. infographie ci-contre. Ainsi, la doublette mathématiques-svt en Terminale exclut la physique-chimie.

Le tronc commun devient " socle de culture commune ". Ses horaires sont réduits par rapport aux séries L et ES mais augmentés pour les scientifiques, renforçant ainsi le caractère généraliste (histoire-géographie, philosophie) des études de sciences. Les sciences expérimentales sont remplacées par des " humanités scientifiques et numériques " dont le contenu semble très vaste pour 2 heures : mathématiques, codage, numérique, bioéthique, transition écologique... et dont on se demande qui pourra l'enseigner (comme pour " histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques " et " humanités-littérature-philosophie ").

L'accompagnement personnalisé disparaît au profit d'un forfait annuel de 54 heures pour traiter de l'orientation. Étrange quand on se rappelle l'insistance du plan étudiant sur la préparation des lycéens à leurs choix d'orientation...

Si le ministre se défend de toute coupe budgétaire adossée à sa réforme, il ne dit pas un mot des horaires affectés aux groupes à effectifs réduits. Enfin, le calendrier imposé reproduit les errements de la réforme Chatel de 2010. Mêmes causes, mêmes effets : on ne peut écrire dans l'urgence d'ici décembre 2018 des programmes de qualité, cohérents entre eux, du collège à l'enseignement supérieur.

Tout au long des débats, le SNES-FSU a fait valoir son attachement aux séries, expliqué en quoi un lycée modulaire renforcerait les inégalités entre lycées et territoires, dénoncé le développement de parcours d'initiés en fonction des attendus sélectifs du supérieur.

Ce système transforme l'orientation en gestion de flux au service d'une sélection généralisée à l'entrée du supérieur. Les élèves des milieux populaires feront les frais de ce lycée des riches.

Lycée, Post Bac : s'informer et agir

<https://www.snes.edu/Lyce-bac-post-bac-s-informer-et-agir.html>

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

reform_e_du_bac

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

reform_e_du_lycee

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

parcoursup